



Université
de Bretagne-Sud

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 20 décembre 2013

Délibération n° 118-2013

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification des tarifs de formation continue 2013-2014 (correction d'erreur matérielle).

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE-SUD
Le Président
Jean
PEETERS
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Tarifs de formation continue 2013-2014

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 06 janvier 2014

Document mis en ligne le : 07 janvier 2014